

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2008

OBJET

de la Délibération

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS
DU CONSEIL
MUNICIPAL A LA
COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES**

Date de convocation du Conseil Municipal

20 mars 2008

Date d'affichage : 20 mars 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, M. JARNO, Mme GREZE, Mme OLIVIERO, Mme LE PAVEC, M. LE BOTLAN, M. LE BELLER, M. GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme PEDRONO, Mme RAMEL-FLAGEUL, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, M. MOUHAOU, M. PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BARON à M. MARCHAND

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme GOUTTEQUILLET

Absents

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Rapport de Monsieur LE MAIRE

En application des articles 22 et 23 du code des marchés publics, et L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres.

Outre le maire, président, ou son représentant, en l'occurrence le premier adjoint, cette commission est composée de 5 membres du conseil municipal élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'application de ce principe pourrait conduire à retenir 4 membres de la majorité et 1 membre de la minorité.

Nous vous proposons :

- De procéder à la désignation des représentants du conseil municipal à la commission d'appel d'offres

Président titulaire : Jean-Pierre Le Roch

Président suppléant : Henri Le Dorze

Membres titulaires : Annie Jéhanno, Joël Le Botlan, Alain Le Mapihan, Maryvonne Oliviero, Christine Le Strat.

Membres suppléants : Florence Donato-Lehuédé, Jean-Paul Jarno, Pierre Giraldon, Anne Marie Grèze, Yvon Péresse.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 27 mars 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH